

## **Conservatoire National de Région - Voyage en Russie - Assurance rapatriement - Paiement de la prime**

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :** Dans le cadre du programme d'échanges entre l'école de Musique de Tver et le Conservatoire National de Région, 22 élèves et 3 enseignants se sont rendus à Tver du 21 au 27 avril 2003.

Un contrat Assistance Rapatriement était nécessaire pour obtenir le visa du Consulat Russe.

Le 14 mars 2003, la Ville de Besançon a souscrit, auprès de son assureur ACE Europe et moyennant une prime de 625,25 €, une convention d'assistance pour couvrir ces 25 personnes dans leur déplacement.

L'Assemblée Communale est invitée à autoriser le paiement de cette prime d'un montant de 625,25 €. Cette somme serait imputée sur les crédits inscrits au BP 2003 au chapitre 92.020. 616.20500.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.*